

Les milieux humides : véritables alliés des lacs et cours d'eau

Brigitte Voss,

Conseillère en environnement, MRC des Pays-d'en-Haut

Chronique parue dans le Journal des Pays-d'en-Haut, le 19 novembre 2008

Sans doute avez-vous déjà entendu l'adage suivant : « Si les forêts sont les poumons de notre planète, les milieux humides en sont les reins ».

Depuis longtemps, les milieux humides ont été associés aux moustiques, à la vase et tout autre aspect peu reluisant qu'ils inspiraient. Souvent qualifiés péjorativement de « *swamps* » ou de savanes, les milieux humides du Québec, notamment ceux situés dans les basses-terres du Saint-Laurent, ont connu une pression incroyable depuis la colonisation. De façon concrète, ils étaient considérés comme étant un frein à l'étalement urbain et n'étaient bons qu'à être remblayés afin d'y ériger des habitations et autres infrastructures.

Or, il est de plus en plus reconnu que les milieux humides présentent de nombreuses fonctions essentielles au bien-être de la nature, soit en filtrant les eaux de surface, en réduisant les inondations et l'érosion et en offrant un habitat riche et diversifié pour la flore et la faune. L'effet cumulatif de la dégradation et de la disparition des milieux humides a d'importantes conséquences sur l'environnement ainsi que pour la société, notamment la contamination de l'eau, des inondations, des sécheresses et des pertes d'habitats.

Mais qu'entend-t-on exactement par milieu humide?

Les milieux humides sont des ensembles des sites saturés d'eau ou inondés pendant une période suffisamment longue pour influencer la nature du sol et la composition de la végétation. La présence d'eau peut être causée par la fluctuation saisonnière d'un plan d'eau adjacent au milieu humide ou encore résulter d'un drainage insuffisant, lorsque le milieu n'est pas en contact avec un plan d'eau permanent. Selon le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), les milieux humides se caractérisent en quatre catégories, soit les étangs, les marais, les marécages et les tourbières.

Les milieux humides au secours de nos lacs et cours d'eau

La présence de milieux humides est essentielle à la santé de nos lacs et de nos cours d'eau. Effectivement, la région des Laurentides connaît un essor démographique important, qui s'accompagne conséquemment d'une urbanisation grandissante de notre territoire. La déforestation, la destruction des milieux humides et le pavage des routes contribuent à augmenter la quantité d'eau qui se rend à nos lacs et cours d'eau. Cette quantité importante d'eau, qui était jadis absorbée par la forêt, le sol et les milieux humides, apporte avec elle une quantité substantielle de sédiments et de nutriments, qui accélèrent le vieillissement de nos plans d'eau.

Dans un souci de protection de nos lacs et cours d'eau, il est essentiel de considérer la présence de milieux humides comme un gage de réussite dans l'atteinte de nos objectifs. À ce jour, selon la réglementation municipale qui prévaut, il peut être possible d'effectuer des travaux de déblai ou de remblai dans un milieu humide, à condition d'obtenir au préalable un certificat d'autorisation du MDDEP. Les milieux humides qui sont adjacents à un plan d'eau, nommés milieux humides ouverts, sont toutefois mieux protégés que les milieux humides fermés, qui n'ont aucun lien hydrologique avec un autre plan d'eau. Ceci parce que les milieux humides ouverts font partie du littoral du plan d'eau et les mesures de la *Politique sur les rives, le littoral et les plaines inondables* s'appliquent.

Malgré la possibilité actuelle de travaux dans les milieux humides, le monde municipal devra se pencher sérieusement au sujet de leur protection compte tenu des rôles écologiques importants qu'ils remplissent. Chose certaine, la MRC des Pays-d'en-Haut se penchera certainement sur cette question afin de s'impliquer activement dans l'aménagement, la protection et la mise en valeur de ces espaces naturels.